

Les étudiants et leurs conditions de vie en Europe

Principaux résultats du rapport Eurostudent 2008

Ronan VOURC'H et Sandra ZILLONIZ, Ingénieurs d'études à l'OVE

L'OVE est l'un des membres fondateurs du programme Eurostudent qui compare les résultats d'enquêtes menées dans plusieurs pays européens sur la situation sociale des étudiants et permet de dresser un panorama de leurs conditions de vie. La dernière mise en commun des résultats vient de donner lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Eurostudent Report, Social and Economic Conditions of Student Life in Europe*. Au total, 23 pays ont participé à cette troisième édition du programme Eurostudent, soit deux fois plus que lors de la précédente vague d'enquêtes. Pour la comparaison, 10 pays ont ici été sélectionnés de façon à obtenir un panorama le plus représentatif possible : la France et les pays limitrophes pour lesquels des données sont disponibles (Allemagne, Espagne, Italie¹ et Suisse), deux pays d'Europe du Nord (Finlande et Suède), deux pays d'Europe de l'Est (Bulgarie et Roumanie) et la Grande-Bretagne².

Les enquêtes à l'origine du rapport Eurostudent 2008 ont été menées de 2004 à 2007 dans 23 pays européens. Le mode de passation des questionnaires varie d'un pays à l'autre, les méthodes les plus utilisées sont les enquêtes en ligne (13 pays) et les enquêtes en face-à-face (6 pays). Pour la France, les données sont celles de la dernière enquête triennale *Conditions de vie* de l'OVE réalisée par voie postale lors de l'année universitaire 2005-2006 et qui a permis de recueillir près de 25 000 questionnaires.

Cette édition du programme Eurostudent a permis de doubler le nombre de pays participants et ainsi de contribuer de façon encore plus précise que précédemment à une meilleure connaissance des dimensions sociales et économiques des conditions de vie des étudiants en Europe. Eurostudent est ainsi devenu un outil très utile dans l'accompagnement du processus de Bologne visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur.

De façon à pouvoir comparer avec le plus de justesse possible les données ainsi collectées, les résultats présentés ne concernent que les étudiants inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur préparant à un diplôme de niveau 5A selon la classification ISCED (International Standard Classification of Education) mise en place en 1997 par l'Unesco. En France, les données présentées concernent donc les formations de niveau 5A couvertes par l'enquête *Conditions de vie*, à savoir les CPGE et les formations universitaires de 1^{er} et 2^e cycles (hors IUT et Master 2 recherche)³. Par ailleurs, les résultats ne portent que sur les étudiants nationaux, les étudiants étrangers étant exclus des analyses. Malgré ces précautions méthodologiques, quelques figures comparatives ne sont pas significatives, faute d'accord suffisamment précis sur les indicateurs retenus. C'est le cas notamment des données concernant les ressources et dépenses, les réponses apportées étant très sensibles à des variations parfois minimes de questionnement.

Il s'agit ici de présenter une partie des figures synoptiques du dernier rapport Eurostudent, en sélectionnant des indicateurs parmi les plus pertinents du point de vue comparatif. On trouvera ainsi des informations relatives aux caractéristiques socio-démographiques des étudiants, à leurs conditions de vie et, enfin, à leur mobilité.

Notes

- 1 L'enquête menée en Italie lors de l'année universitaire 2005-2006 porte uniquement sur les étudiants inscrits dans des formations de Licence et de Master réformées dans le cadre du processus de Bologne, soit 71% des étudiants.
- 2 Concernant la Grande-Bretagne, deux enquêtes ont été réalisées : l'une en Ecosse, l'autre en Angleterre et au Pays de Galles. Les résultats présentés ici sont ceux issus de cette seconde enquête.
- 3 En France, le niveau 5A concerne toutes les formations du supérieur à l'exception des IUT, des STS (niveau 5B), des Masters 2 Recherche et des études doctorales (niveau 6).

Les pays participants à Eurostudent III

Les 23 pays participants au projet Eurostudent III sont l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, l'Ecosse, l'Estonie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne (représentée par l'Angleterre et le Pays de Galles), l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

L'ensemble des tableaux comparatifs ainsi que des résultats détaillés pays par pays peuvent aussi être consultés sur Internet : <http://www.eurostudent.eu>

Abréviations des pays retenus pour l'analyse :

ALL	Allemagne
BUL	Bulgarie
ESP	Espagne
FIN	Finlande
FRA	France
GB	Grande-Bretagne
ITA	Italie
ROU	Roumanie
SUE	Suède
SUI	Suisse

L'accès à l'enseignement supérieur

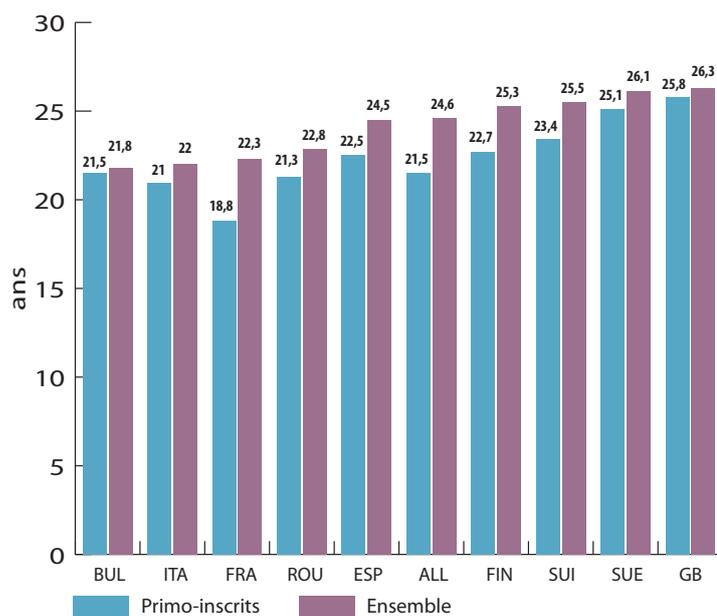
Age moyen

L'âge moyen des étudiants varie de 22 ans en Bulgarie à 26 ans en Grande-Bretagne mais la plupart des étudiants européens est âgée de 25 ans ou moins (graphique 1). En Grande-Bretagne, les étudiants âgés de plus de 31 ans représentent près d'un quart de l'ensemble car les reprises d'études y sont plus fréquentes comme c'est aussi le cas en Espagne ou en Suède. Deux groupes de pays se distinguent : ceux où la plupart des étudiants commence leurs études avant leur vingtième anniversaire comme la France ou l'Italie et ceux où la majorité des étudiants les débute entre 20 et 25 ans comme la Finlande ou la Suisse. C'est, en effet, en France que les primo-inscrits sont les plus jeunes puisqu'ils entrent généralement directement dans l'enseignement supérieur sans avoir interrompu leurs études. Ces différences s'expliquent aussi par une plus grande souplesse de certains

pays qui offrent la possibilité à des étudiants qui n'ont pas obtenu le diplôme final de l'enseignement secondaire usuel d'accéder à l'enseignement supérieur.

La situation matrimoniale des étudiants varie d'un pays à l'autre. Ainsi, 12% des étudiants suédois et 11% des étudiants roumains sont mariés contre 5% en France et 4% en Italie. Dans la plupart des pays, moins d'un étudiant sur dix a un enfant, en Suède ce taux est de près de 17%. Le fait d'avoir un enfant est fortement lié à l'âge des étudiants, les pays où le taux est le plus élevé étant aussi ceux où les étudiants sont les plus âgés. En Finlande, des facilités concernant l'aménagement des études et les modes de garde sont mises en place pour que les parents de jeunes enfants puissent étudier normalement.

Graphique 1 - Age moyen



Lecture : en Bulgarie, les étudiants sont âgés de 21,8 ans en moyenne, les primo-inscrits de 21,5 ans.

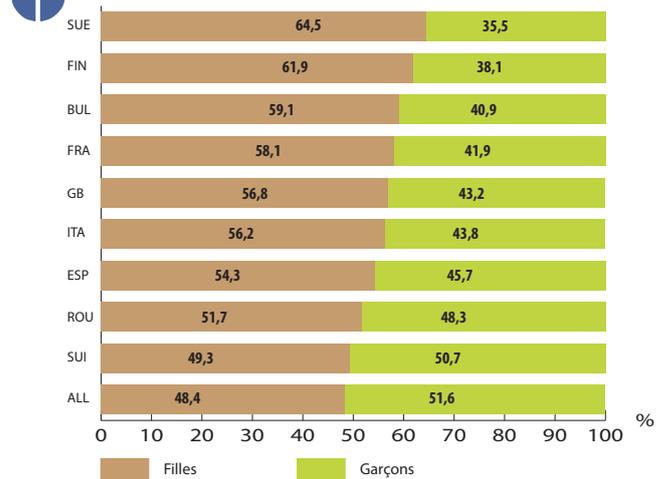
Sexe

Les filles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur européen, à l'exception de l'Allemagne et de la Suisse (graphique 2). La féminisation est particulièrement marquée en Suède et en Finlande. Dans la majorité des pays concernés, l'âge moyen des garçons est supérieur à celui des filles. Dans certains cas, cette différence peut s'expliquer par de meilleures performances scolaires des filles dans l'enseignement secondaire ou encore par l'obligation pour les garçons d'accomplir le service militaire ou civil avant leur entrée dans l'enseignement supérieur. Enfin, les garçons effectuent souvent des études plus longues.

Origine sociale

L'accès équitable à l'enseignement supérieur pour toutes les catégories sociales est devenu un enjeu politique majeur en Europe ces dernières années. Afin d'évaluer la sélectivité sociale dans l'enseignement supérieur, l'origine sociale des étudiants¹ a été comparée avec celle des hommes âgés de 40 à 60 ans dans la population active (graphique 3). Plus le ratio est proche de 1 et plus l'accès à l'enseignement supérieur est considéré comme égalitaire. De façon générale, on constate que les étudiants issus des classes sociales populaires sont toujours relativement peu représentés dans l'enseignement supérieur en Europe. En effet, la part des pères d'étudiants ouvriers y est plus faible que celle observée dans l'ensemble de la population active masculine en âge d'avoir des enfants étudiants (ratio inférieur à 1). La France a un ratio de 0,5, en Finlande il est de 0,9. Il est intéressant de comparer la Bulgarie et la Roumanie où près de 80% des hommes actifs sont ouvriers. En Bulgarie, cette population n'est guère plus importante en proportion

Graphique 2 - Répartition par sexe

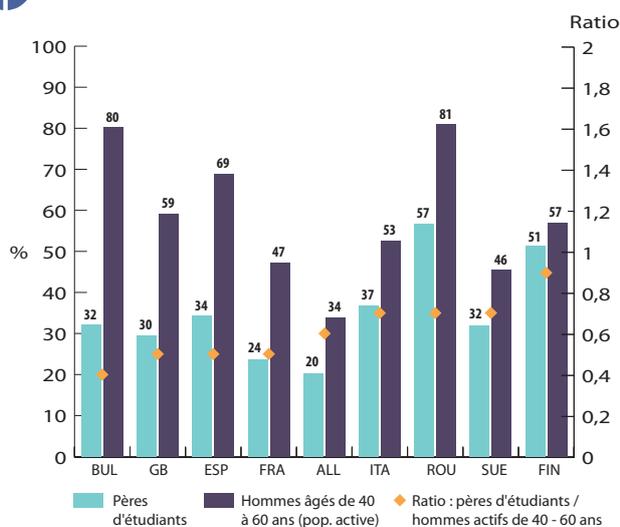


Lecture : en Suède, les filles représentent 64,5% de l'ensemble des étudiants.

dans l'enseignement supérieur que dans les autres pays puisqu'ils ne sont que 32% (soit un ratio de 0,4). En Roumanie, ils représentent 57% des inscrits dans l'enseignement supérieur, soit un ratio de 0,7.

Le niveau d'études des parents est aussi un bon indicateur du profil social des étudiants (graphique 4). Dans tous les pays présentés, la proportion d'hommes diplômés de l'enseignement supérieur est plus grande parmi les pères d'étudiants que dans l'ensemble de la population de la même classe d'âge. La part des étudiants dont le père est diplômé de l'enseignement supérieur est la plus élevée en Allemagne avec 63%. En France, il y a 2,3 fois plus de diplômés du supérieur parmi les pères d'étudiants que parmi les hommes du même âge dans la population active. Ce ratio est le plus élevé en Roumanie et en Bulgarie (proche de 3).

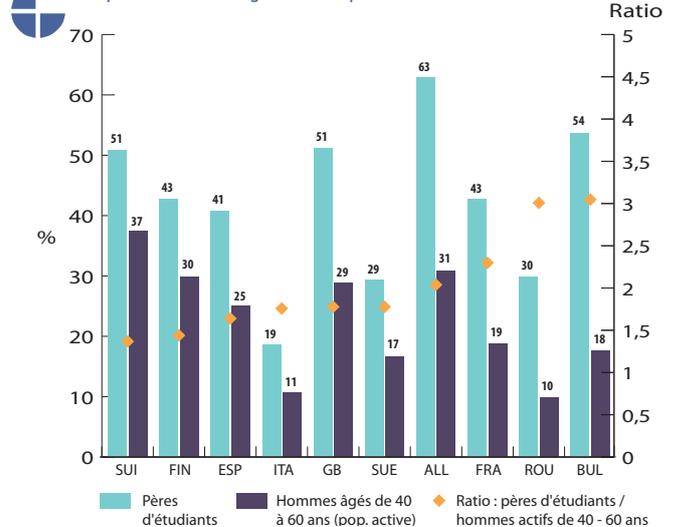
Graphique 3 - Représentation des enfants d'ouvriers



Données non disponibles pour la Suisse

Lecture : en France, 24% des pères d'étudiants et 47% des hommes actifs âgés de 40 à 60 ans sont ouvriers, soit un ratio de 0,5 (24/47).

Graphique 4 - Représentation des enfants dont les pères sont diplômés de l'enseignement supérieur

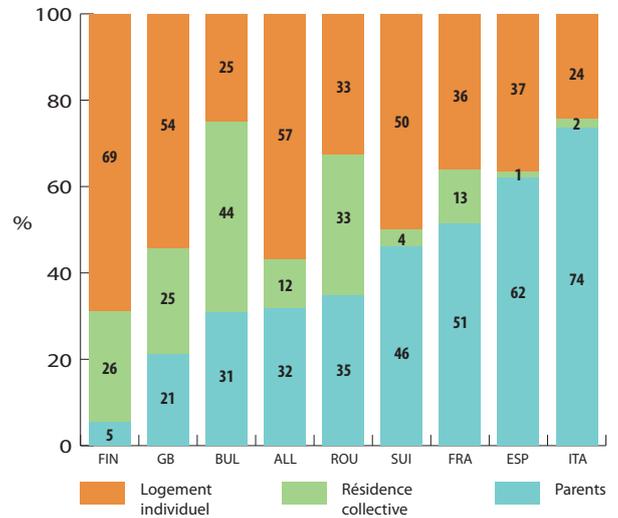


Lecture : en Espagne, 41% des pères d'étudiants et 25% des hommes actifs âgés de 40 à 60 ans sont diplômés du supérieur, soit un ratio de 1,6 (41/25).

Le logement

Le type de logement des étudiants est très lié à l'âge. Ainsi, quel que soit le pays, l'avancement en âge s'accompagne d'une prise d'autonomie résidentielle. Pour neutraliser cet effet, on s'intéresse ici aux étudiants inscrits au niveau Licence uniquement (graphique 5). On voit ainsi ressortir trois principaux groupes de pays en fonction notamment du rôle joué par la famille dans l'éducation et de la diffusion de l'enseignement supérieur sur le territoire. Le premier groupe est constitué de pays d'Europe du nord et de l'est où les étudiants sont proportionnellement plus nombreux à quitter le domicile parental assez tôt. C'est particulièrement vrai en Scandinavie où les étudiants habitent rarement chez leurs parents : ainsi en Finlande ils ne sont que 5% dans ce cas au niveau Licence et en Suède, pays pour lequel on ne dispose pas de données isolant le 1^{er} cycle, où ils ne sont que 10% à vivre au domicile parental parmi l'ensemble des étudiants. C'est notamment parce que l'accès à l'enseignement supérieur est surtout concentré dans les grandes agglomérations que la mobilité étudiante y est importante. Elle est aussi favorisée par une capacité d'accueil importante en résidences collectives, ce qui est aussi le cas en Roumanie et en Bulgarie. Le deuxième groupe est composé de la France et de la Suisse. Environ la moitié des étudiants sont indépendants, avec une proportion plus élevée en résidence collective pour la France. Le troisième groupe comprend les pays d'Europe du sud où le contexte culturel, notamment caractérisé par la force du lien familial, pousse les étudiants à quitter le domicile parental assez tard. Ainsi, en Italie, ce n'est qu'après 28 ans que la proportion d'étudiants indépendants dépasse 50%. Parmi les étudiants qui vivent chez leurs parents, le niveau de satisfaction à l'égard des conditions de logement est assez élevé et homogène (autour de 80% d'étudiants satisfaits) dans tous les pays à deux exceptions près : la Bulgarie (53%) et l'Allemagne (48%). Les variations de jugement sont beaucoup plus marquées parmi les étudiants indépendants en résidence collective jugent moins favorablement leurs conditions d'habitation que ceux qui vivent en logement individuel. On notera tout de même la situation singulière de la Bulgarie, où seulement un quart des étudiants occupe un logement individuel avec un niveau de satisfaction faible (23%). Concernant les résidences collectives, si l'on s'intéresse aux pays où plus de 10% des étudiants occupent ce type de logement, on observe que la situation est favorable en Scandinavie et particulièrement en Finlande où la qualité des résidences universitaire est très appréciée. A l'inverse, en Bulgarie, en France et surtout en Roumanie, le mécontentement domine.

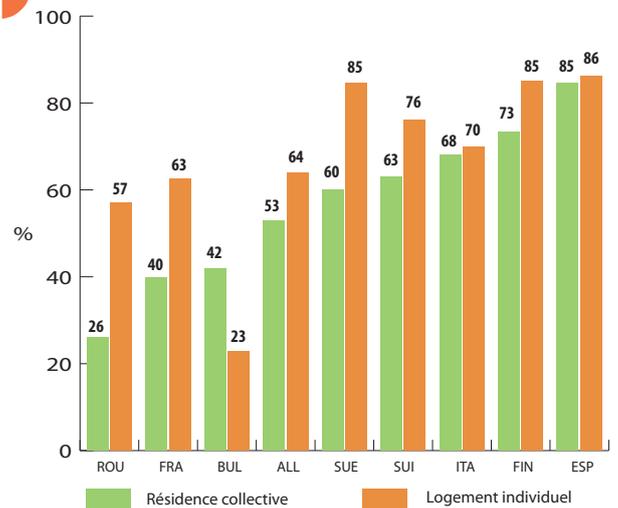
Graphique 5 - Type de logement (étudiants en Licence)



Données non disponibles pour la Suède

Lecture : en Finlande, 5% des étudiants inscrits en Licence habitent chez leurs parents, 26% en résidence collective et 69% en logement individuel.

Graphique 6 - Appréciation des conditions de logement (% d'étudiants satisfaits)



Données non disponibles pour la Grande-Bretagne

Lecture : en Roumanie, 26% des étudiants qui vivent en résidence collective se déclarent satisfaits de leur logement. Ceux qui vivent en logement individuel sont 57% dans ce cas.

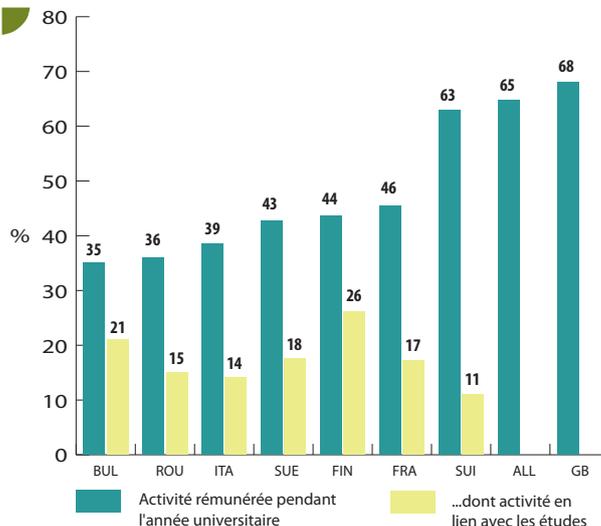
Le travail rémunéré

Le problème de l'homogénéité des données dans le cadre d'une comparaison internationale se pose de façon particulièrement prégnante pour les indicateurs qui illustrent le cumul emploi-études. Les informations recueillies sont, en effet, particulièrement sensibles à la manière dont est défini le travail étudiant. Pour tenter de cerner du mieux possible les différences, les données présentées ici portent sur une définition très large des emplois occupés en période d'études. Elles prennent en compte aussi bien les emplois formalisés qui répondent à une nécessité de financement des études que les activités rémunérées beaucoup plus occasionnelles comme le soutien scolaire ou le baby-sitting. Partant de cette définition, on constate que concilier études et emploi est une situation très fréquente qui augmente avec l'âge et est plus répandue parmi les étudiants les moins favorisés socialement. Par ailleurs, quel que soit le niveau d'emploi global, environ 20% des étudiants actifs occupent un emploi en relation avec leurs études (graphique 7).

Le travail rémunéré concerne au moins un tiers des étudiants dans les pays concernés par la comparaison. Il est particulièrement développé en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Suisse. En Grande-Bretagne, cela s'explique notamment par la forte proportion d'emplois d'appoint à temps-partiel d'une faible durée hebdomadaire¹. En Allemagne, le taux d'emploi

élevé est à mettre en relation avec un système d'enseignement relativement flexible permettant aux étudiants une plus grande souplesse dans l'organisation de leur emploi du temps.

Graphique 7 - Travail rémunéré en période d'études



Données non disponibles pour l'Espagne et, partiellement, pour l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Lecture : en Suède, 43% des étudiants exercent une activité rémunérée pendant leurs études. Parmi eux, 18% occupent un emploi en lien avec leurs études.

L'internationalisation

Le processus de Bologne vise à encourager la mobilité étudiante en Europe. Ainsi, le nombre d'étudiants français participants au programme Erasmus est plus important chaque année².

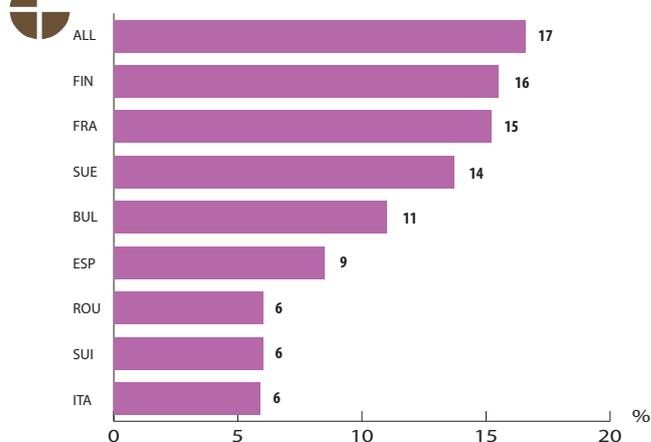
La proportion d'étudiants qui ont effectué un séjour à l'étranger en relation avec leurs études (sans forcément s'inscrire dans un établissement du pays d'accueil) fluctue de 6% en Suisse, en Italie et en Roumanie à 17% en Allemagne (graphique 8). La proportion d'étudiants pour lesquels le séjour n'a pas donné lieu à une inscription est toujours plus élevée que celle des inscriptions effectives. En Roumanie, en Italie et en Espagne ces deux taux sont particulièrement bas, les étudiants partent peu à l'étranger dans le cadre de leurs études.

Les étudiants se rendent à l'étranger à des moments différents au cours de leurs études. Dans la plupart des pays, ces séjours s'effectuent surtout entre la troisième et la quatrième année d'études. Ce résultat est à mettre en relation avec l'harmonisation des diplômes puisqu'il correspond à la fin de la Licence.

Selon la discipline étudiée, la mobilité est plus ou moins importante. En général, les étudiants en sciences et technologies partent moins que les étudiants en sciences humaines, les écarts varient néanmoins selon le pays considéré. Ils sont

négligeables en Roumanie, en Bulgarie et en Espagne (près de 3 points d'écart) et plus marqués en Allemagne et en Suède (l'écart est respectivement de 17 et 12 points). Seule la France fait figure d'exception puisque les étudiants en sciences et technologies partent plus que ceux en sciences humaines et plus souvent dans le cadre d'une activité professionnelle ou d'un stage.

Graphique 8 - Séjours à l'étranger liés aux études



Données non disponibles pour la Grande-Bretagne

Lecture : 11% des étudiants bulgares déclarent avoir effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur.

Notes

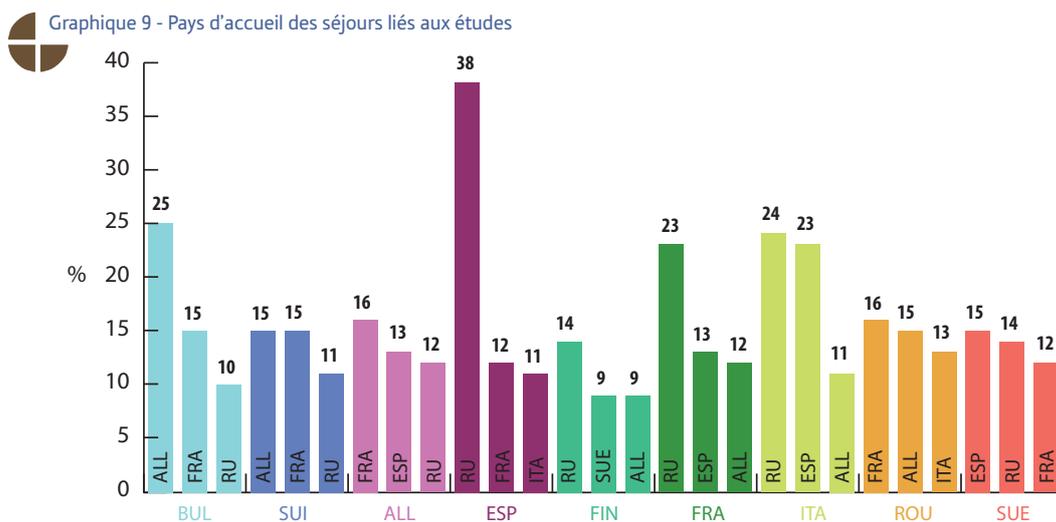
5

¹ Sur ce point voir : O. Chagny, O. Passet, « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », La note de veille, n°25, Centre d'analyse stratégique, septembre 2006.

² Lors de l'année universitaire 1999-2000, 17 093 étudiants français ont participé au programme Erasmus. En 2005-2006, ils étaient 22 501. Source : Agence Europe-Education-Formation France.

Les séjours à l'étranger en relation avec les études et les inscriptions dans le pays d'accueil sont plus fréquents lorsque l'étudiant est issu des classes sociales les plus favorisées. En Bulgarie, en Roumanie et en Italie, la part des étudiants inscrits dans un établissement du pays d'accueil est trois fois plus faible pour un étudiant issu des classes populaires que pour un étudiant provenant des classes supérieures. Interrogés sur les obstacles au départ, les étudiants déclarent principalement que c'est pour des raisons financières qu'ils ne sont pas partis (portabilité des aides nationales, manque de ressources financières personnelles...).

Les étudiants qui partent à l'étranger pour leurs études ne se répartissent pas uniformément en Europe. Certains pays accueillent plus d'étudiants que d'autres. Le graphique 9 fournit une vue d'ensemble des choix des étudiants concernant le pays d'accueil. Y sont représentés les trois pays hôtes les plus fréquents et le pourcentage d'étudiants mobiles correspondant. Le choix du pays d'accueil se fait essentiellement parmi les pays européens. Le Royaume-Uni est le pays le plus fréquemment choisi devant l'Allemagne et la France. Ces choix ne sont pas sans lien avec les aptitudes dans la langue, les étudiants ayant une meilleure connaissance de l'anglais.



Données non disponibles pour la Grande-Bretagne.

Lecture : parmi les étudiants français qui ont fait au moins un séjour d'études à l'étranger en relation avec leurs études depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur, 23% ont choisi le Royaume-Uni (RU).

Conclusion

En résumé, l'enquête Eurostudent montre que la primo-inscription dans l'enseignement supérieur est plus précoce en France que chez ses voisins européens et que les reprises d'études y sont plus rares. Relativement jeunes, les étudiants français sont donc moins souvent en couple ou en charge de famille et moins fréquemment en situation d'autonomie

résidentielle que dans les pays du nord. Ils sont néanmoins assez nombreux à exercer une activité rémunérée en cours d'études. Enfin, dans l'ensemble des pays européens, l'accès à l'enseignement supérieur et la mobilité internationale restent corrélés à l'appartenance aux catégories supérieures.

Vient de paraître

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

ENQUÊTE SUR LES PROJETS, LES PARCOURS
ET LES CONDITIONS DE VIE
de Ridha Ennaffaa
et Saed Paivandi

Se procurer l'ouvrage :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>



Pour retrouver toutes les publications de l'OVE et vous inscrire à sa lettre d'information électronique, visitez son site : www.ove-national.education.fr

